



**ASSOCIATION AGIR POUR
LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>



**Rapport des activités de la campagne nationale de
sensibilisation sur la gestion rationnelle et le commerce
international des déchets plastiques au Tchad**

Juin 2021



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

Table de matières

1. INTRODUCTION	2
2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
3. OBJECTIFS	4
4. RESULTATS ATTENDUS	4
5. RECHERCHE, IDENTIFICATION ET INTERPELLATION DES ENTREPRISES PRODUCTRICES ET IMPORTATRICES DES PLASTIQUES AU TCHAD ET LES PRINCIPAUX ACTEURS.....	5
5.1. Recherche sur la production et l'importation des (LEYDA) emballages plastiques au Tchad.....	5
5.2. Recherche sur les principaux producteurs et distributeurs.....	6
5.3. Lettres d'informations aux décideurs et entrepreneurs.....	7
6. PUBLICATION DES AFFICHES	7
7. ORGANISATION DE LA CONFERENCE DE PRESSE.....	8
8. RECOMMANDATIONS	8
9. DIFFICULTES RENCONTREES.....	9
10. CONCLUSION.....	10
ANNEXES	



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

1. INTRODUCTION

L'Association Agir pour le Développement Durable (2AD) est une organisation locale de droit tchadien créée en 2017 par un groupe des jeunes, enseignants et étudiants tchadiens, avec comme objectif : « **Assurer une politique et des stratégies d'appui aux initiatives de développement économique et social menées par les structures locales de base constituées des femmes, des hommes, des jeunes et des personnes ressourcés en vue de leurs implications dans le processus du développement durable et de la protection de l'environnement** ». La protection de l'écosystème, l'élimination des risques liés aux produits chimiques au Tchad, constituent une grande partie du plan d'action de l'association Agir pour le Développement Durable (2AD) pour la décennie en cours.

La campagne nationale de sensibilisation et gestion de déchets plastiques au Tchad, qui fait l'objet de ce présent rapport justifie sans doute les orientations stratégiques de l'association en matière de protection de l'environnement et l'élimination progressive de produits chimiques au Tchad.

En faisant un bref aperçu sur la production des plastiques dans le monde ces dernières décennies, on observe que l'accélération de la production est de plus en plus élevée que les décennies précédentes, cela constitue un véritable danger pour les êtres vivants (Hommes, Animaux et Végétaux). Les images de villages africains submergés par les déchets plastiques ou encore de mammifères marins étranglés par les plastiques utilisés pour la pêche témoignent avec force de l'impact de la pollution plastique sur la santé humaine et sur les écosystèmes. La pollution plastique est-elle liée uniquement à une mauvaise gestion des macros déchets non bio dégradables ? De part leur composition chimique (additifs toxiques), les déchets plastiques ne devraient-ils pas être considérés comme déchets dangereux et traité comme tel ? Les montagnes et amas de déchets plastiques qui jonchent la ville de N'Djamena singulièrement sont-ils issus des activités nationales ou ils sont importés des pays riches ? Et dans ce cas, ne faut-il pas penser autrement notre stratégie de lutte contre la pollution plastique axée principalement sur les incinérations à l'air libre et des recyclages approximatifs ? Autant de questions auxquelles le rapport tente d'apporter des réponses, étayées par les travaux scientifiques les plus récents sur le sujet.



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

Etant un pays pauvre et sous développé, le Tchad souffre énormément de la pollution des déchets plastique, toutes les villes sont submergées par les déchets plastiques, partout l'environnement est dégradé jouant négativement sur la santé de la population et les animaux. Cependant, ni les producteurs, ni les importateurs, encore moins les consommateurs ne sont sensibilisés ou informés sur les dangers liés aux des déchets plastiques d'où la nécessité de cette campagne de sensibilisation et gestion des déchets plastiques au Tchad.

C'est pour sensibiliser les consommateurs en général, les producteurs les importateurs des plastiques et les médias en particulier que l'Association Agir pour le Développement Durable (2AD) a organisé plusieurs activités allant dans ce sens. La démarche méthodologique utilisée dans cette campagne a consisté premièrement à documenter la situation nationale de production ou d'importation des emballages et déchets plastiques au Tchad communément appelés LEYDA. En second lieu d'envoyer des lettres de sensibilisation aux parties prenantes cibles (producteurs, importateurs, consommateurs, acteurs) pour le respect de la réglementation en vigueur sur les emballages plastiques au Tchad, et troisièmement de concevoir les supports de sensibilisation montrant les dangers des plastiques sur la santé humaine et l'environnement puis d'organiser une conférence de presse en présence des producteurs de plastiques au Tchad, de la société civile, et des médias et les décideurs.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

A l'origine, les plastiques ont été conçus pour être utilisés comme des matériaux résistants et de longue durée ; paradoxalement, ils sont aujourd'hui de plus en plus utilisés pour des usages uniques et de courte durée. La production mondiale actuelle de plastiques est de 335 millions de tonnes produites en 2016 et atteindra 1 800 millions de tonnes d'ici 2050.

Au Tchad 20 tonnes de déchets plastiques sont produits annuellement. Dans la capitale N'Djamena, les LEYDA, un type d'emballage plastique qui sert essentiellement à la distribution d'eau en sachet, pullulent partout. Ces plastiques qui se retrouvent ensuite dans les cours d'eau, les champs, mettent en danger les sols, les animaux, les hommes ; ils constituent aussi une pollution visuelle importante du Tchad.

Les LEYDA, déchets plastiques à usage unique sont un véritable problème pour les villes du Tchad notamment la capitale N'Djamena ; tous les tchadiens, autorités publiques, producteurs, consommateurs, commerçants et la société civile sont interpellés pour assumer



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

leur responsabilité face à ces dangers, il est temps d'identifier les pollueurs et sensibiliser les populations pour une prise de conscience au sujet de cette source pollution très préoccupante pour la santé et l'environnement.

OBJECTIFS

- Informer et sensibiliser les populations sur le danger de la pollution par les plastiques au Tchad ;
- Rappeler aux décideurs et aux producteurs leur rôle dans la gestion des déchets plastiques ;
- Impliquer tous les acteurs dans la lutte pour protéger l'environnement et garantir la santé des Hommes, des animaux et des végétaux ;
- Alerter les décideurs sur le phénomène de l'importation des déchets dangereux (plastiques) des pays développés vers les pays en voie de développement ;

3. RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Les producteurs, importateurs et consommateurs des emballages plastiques (LEYDA et autres), prennent conscience du danger lié aux produits chimiques contenu dans ces articles afin de développer des techniques de gestion non toxiques à l'instar de la réduction de la production et distribution des emballages plastiques à usage uniques non ou moins essentiels au Tchad, de promouvoir la réutilisation des plastiques pour prolonger leur cycle de vie.
- ✓ Les acteurs de la société civile et les medias sont informés sur les effets néfastes et la dégradation de l'environnement par les déchets plastiques et s'impliquent d'avantage dans le combat contre cette pollution.
- ✓ Les membres du gouvernement compétents prennent des mesures strictes pour l'application des réglementations en vigueur sur les emballages et déchets plastiques et au besoin initient des nouvelles réglementations pour une meilleure gestion des déchets plastiques.

4. RECHERCHE, IDENTIFICATION ET INTERPELLATION DES ENTREPRISES PRODUCTRICES ET IMPORTATRICES DES PLASTIQUES AU TCHAD ET LES PRINCIPAUX ACTEURS

4.1. Recherche sur la production et l'importation des emballages plastiques (LEYDA) au Tchad

La première étape de notre recherche sur la production et l'importation des emballages plastiques au Tchad, s'est fait au niveau du ministère de l'environnement, de la pêche et du développement durable où nous avons rencontré plusieurs responsables, notamment le point focal de la Convention de Bâle et de la SAICM. S'il a été très difficile d'avoir les données actualisées en ce qui concerne la quantité de la production des emballages plastiques à unique et des déchets qu'il génère ; nous avons tout de même réussi à recueillir les informations suivantes : la ville de N'djamena à elle seule génère 19,764 tonnes de déchets plastiques par an, selon les chiffres officiels donnés par le ministère de l'Environnement, de l'eau et de la Pêche. Pourtant au Tchad, ce ne sont pas des mesures juridiques et institutionnelles qui manquent. A l'instar de l'interdiction de l'importation, la commercialisation et l'utilisation des « LEYDA » sur l'ensemble du territoire national.» Toutefois, excepté quelques arrêtés ministériels interdisant l'utilisation des LEYDA au Tchad, les archives du ministère de l'environnement, de la pêche et du développement durable ne possèdent ni documents, ni informations relatives à la production, la distribution et la commercialisation des produits plastiques au Tchad.

La deuxième étape de notre recherche sur la production et l'importation des emballages plastiques au Tchad a consisté à récolter des documents et informations auprès des acteurs de la société civile qui sont plus au moins intéressés par la question de déchets plastiques au Tchad. A cette étape nous avons obtenus quelques documents sur le sujet ; selon les informations collectées, N'Djamena est la seule ville du Tchad qui produit des plastiques et génère le plus grand nombre de déchets plastiques chaque année. Toutes les entreprises productrices ou importatrices des plastiques sont implantées à N'Djamena. Selon ces mêmes sources les opérations de recyclage et de transformation locale sont minimales et les initiatives dans ce domaine ne sont pas encouragées par les pouvoirs publics.

La troisième étape nous a conduit à la mairie de N'Djamena. Elle est la plus grande structure de l'Etat qui fait chaque jour des efforts en vue de débarrasser la ville des déchets de tout ordre y compris les plastiques à travers les agents collecteurs des LEYDA dans toutes les artères de la capitale. Selon la documentation de la mairie, la ville de N'Djamena est nettoyée de ces déchets plastiques à 65% ; la production annuelle de plastiques à N'Djamena serait en légère baisse, elle serait de moins de 19 tonnes en 2021 selon les prévisions communales contre 20 tonnes en 2019 et 2020, ceci grâce au changement progressif des comportements dans l'utilisation des plastiques à usage unique.

4.2. Recherche sur les principaux producteurs et distributeurs

Dans cette partie, il s'agit de répertorier les différentes entreprises nationales impliquées dans la production et la distribution des emballages plastiques au Tchad. Il en ressort que la ville de N'Djamena est la seule localité qui regorge tous les producteurs de la chaîne de fabrication des plastiques au Tchad. L'équipe du projet a fait des descentes sur le terrain pour recenser ces entreprises, mais cette dernière a rencontré plusieurs difficultés. Par exemple il n'existe presque ou pas des plaques ou des orientations pour atteindre les locaux de ces entreprises, les rares entreprises trouvées sont situées dans la périphérie de la ville; certains responsables ont même refusé l'accès de l'équipe du projet à leurs locaux.

Il convient de souligner ici qu'il n'existe pas de site-web ou des données en ligne pour la majorité des entreprises productrices des plastiques au Tchad. Ces descentes sur le terrain ont permis à l'équipe du projet d'identifier quelques producteurs d'emballages plastiques agréés présentés dans le tableau ci-dessous et installés au niveau de la capitale N'Djamena.

Structure	Localisation	Qté de production	Types d'activités
EXPRESS	Mandelia	/	Importation
NATTE	Koundoul	/	/
KESHENG	Djermaya	/	Production
GREAT WALL	Djermaya	/	Production

4.3. Lettres d'informations aux décideurs et entrepreneurs

L'équipe de projet a conçu des lettres d'alerte pour les méfaits multiples liés aux déchets plastiques et des invitations à la conférence de presse adressées à certains producteurs et aux membres du gouvernement compétents. Les correspondances ont été transmises comme suit :

- (10) entreprises productrices d'emballages plastiques basées à N'Djamena et ses environs ;
- Ministère de l'environnement de la pêche et du développement durable ;
- Ministère du commerce et de l'industrie ;
- mairie de la ville de N'Djamena ;
- (05) organisations non gouvernementales ;
- (06) médias locaux.

En documents annexes de ce rapport quelques lettres de sensibilisation et d'invitation adressées aux parties prenantes ; de même que quelques supports de sensibilisation conçus pour la communication en direction du grand public.





5. PUBLICATION DES AFFICHES

Parmi les activités de sensibilisation et gestion des déchets plastiques au Tchad, figure en grande partie la publication des dépliants, des flyers, des affiches en dessin. Au total plus de mille publications ont été distribuées. Tous les éléments dangereux issus de déchets plastiques et qui sont sources de contamination de l'homme et des écosystèmes sont démontrés de façon claire en français mais aussi en arabe, la langue véhiculaire du pays. Il s'agit :

- des Polluants Organiques ;
- des additifs toxiques ;
- de la fumée et des cendres issues de l'incinération ;
- de l'infertilité du sol et des êtres humains;
- de la pollution des cours d'eau, des mers et des océans.

6. ORGANISATION DE LA CONFERENCE DE PRESSE

En effet, l'un des objectifs de ce projet est le partage des résultats à travers une conférence de presse regroupant toute les parties prenantes, ainsi trois principales questions ont été débattues autour de cette conférence de presse. Il s'agit de :

-  **Qu'est-ce qu'un déchet plastique ? Pourquoi doivent-ils être considérés comme déchets toxiques ou dangereux ?**
-  **Qui en sont les principaux producteurs des déchets plastiques au Tchad ?**
-  **Le Tchad est-il victime du trafic international des déchets dangereux ?**
-  **Quelles sont les conséquences des déchets plastiques sur la vie des êtres vivants ?**

Aujourd'hui personne n'ignore que l'environnement au niveau planétaire a subi le coût de la civilisation humaine, il y'a plusieurs éléments qui contribuent à la dégradation de l'environnement entre autres la coupe abusive des arbres, la pollution des aires, les déchets électroniques et les déchets plastiques qui font l'objet de cette conférence de presse en présence de toutes les parties prenantes.

Lutter contre les déchets de plastiques commence par la réduction de la consommation des objets en plastique à usage unique, produits à partir d'hydrocarbures dont l'exploitation génère des gaz à effet de serre, polluant les terres, les rivières, puis les mers ; ils sont devenus le symbole d'un modèle de production et de consommation non durables.

7. RECOMMANDATIONS

L'Association Agir pour le Développement durable (2AD) à travers cette conférence de presse attire l'attention des partenaires et des entreprises productrices de plastique sur ce fléau et en même temps fait les propositions suivantes à l'endroit de l'Etat tchadien, des entreprises et de la société civile.

A l'endroit de l'Etat tchadien



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

- Prendre les mesures nécessaires et efficaces pour empêcher le mouvement international des déchets dangereux vers le Tchad, ceci passant entre autre par la ratification de l'interdiction de l'amendement de Bâle par le gouvernement.
- Œuvrer pour la mise en place d'un système national de gestion rationnelle des déchets ;
- Accompagner les entreprises qui font dans la collecte et le traitement des déchets plastiques au Tchad;
- Travailler pour mettre sur pied des réglementations nationales limitant la fabrication des plastiques à usage unique et promouvant la réutilisation des plastiques le plus longtemps possible

A l'endroit des entreprises

- Respecter la réglementation et les engagements en matière de production des plastiques ;
- Accorder un volet social dans leur budget pour l'opération de collecte et traitement de déchets plastiques dans les grandes villes du pays.

A l'endroit de la société civile

- Former et sensibiliser les populations sur les effets indésirables de l'utilisation non contrôlée des plastiques et de la prolifération des déchets plastiques dans les rues.
- Générer les données sur la pollution par les déchets plastiques au Tchad et faire des propositions de solutions concrètes et efficaces.
- Faire relayer par les médias les communications sur les toxicités issues du plastiques afin qu'un grand nombre de personnes soit sensibilisé.

8. DIFFICULTES RENCONTREES

Les activités réalisées n'ont pas été sans difficultés. Les principales difficultés rencontrées étaient d'ordre humain, matériel et financier. Compte tenu de nos moyens limités, nous ne pouvions pas recruter un personnel qualifié, nous étions obligés de travailler avec les membres de l'association et quelques âmes de bonne volonté.



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

Les moyens de déplacement nous ont fait énormément défaut ; pour aller d'une localité à une autre, nous étions contraints de déboursier de l'argent pour mettre à la disposition des membres pour leur transport.

En ce qui concerne les moyens financiers, en dehors des financements du Réseau IPEN, nous n'avons pas eu un partenaire local qui soutienne totalement nos activités.

9. CONCLUSION

L'association **2AD** accentuera considérablement ses activités dans l'optique d'élargir ses zones d'intervention. Les actions qu'elle est en train de mener depuis 2017 ont eu un impact positif au niveau de la protection de l'écosystème.

De ce qui précède, l'approche de L'association **2AD** consiste à renverser la pyramide, en terme clair, elle entend améliorer les conditions de vie de milliers des personnes au Tchad à travers ses activités de lutte contre la prolifération de déchets plastiques, et la pollution de l'environnement.

ANNEXES

Annexe 1:

Temps forts de la conférence de presse en images





Annexe 2 : Support de sensibilisation abondamment relayé dans les réseaux sociaux

ULTRASTRUCTURE	CELLULAIRE	INDIVIDU	POPULATION	ECOSYSTEME
<p>Microplastiques Nanoplastiques</p> <p>Internalisation</p> <p>Activation des caspases</p> <p>Dommages à l'ADN Problème de réplication</p> <p>Dénaturation protéique Oxydation par les ROS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaction inflammatoire • Phagocytose • Endocytose • Mort cellulaire <p>Génération d'espèces réactives à l'oxygène (ROS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bioaccumulation de microplastiques • Ingestion par le zooplancton, les animaux marins 	<ul style="list-style-type: none"> • Fécondité • Viabilité de la descendance • Troubles de développement • Changements de comportements dans les relations proies prédateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Sédimentation dans les fonds marins • Gyres de microplastiques • Relargage de POP et additifs dans les océans • Perturbation de la bioturbation, des écosystèmes








Phénomène de la pollution. Mais exagérément, certains endroits offrent un spectacle diapré et agité, devant leurs boutiques des attirails, les détaillants apostrophent les passants qui circule déjà sur une route tapissée des vide-ordures. Au cœur d'une joyeuse cacophonie, la vision de monticule de déchets, réparables à tous les coins de rues de la ville, déconcerte.

L'éloignement et l'insuffisance des bacs de collecte d'ordures, poussent la population à adapter un comportement pernicieux-utilisation de la voie publique, des caniveaux comme dépotoirs qui ne sont pas sans conséquences sur la santé et l'environnement, odeurs fétides, prolifération des moustiques, contamination des sols et des eaux souterraines, nid pour les mouches et d'autres insectes qui font profiter les maladies comme la fièvre et le paludisme.



Annexe 3 :

Lettres d'invitations aux parties prenantes cibles



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL : (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

l : contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

Réf : 06/2AD/021

NDJAMENA, le 02 janvier 2021

A

Monsieur le Président de la Jeune chambre Internationale (JCI)

A N'Djamena

Objet : Invitation à la conférence de presse relative a la lutte contre les déchets plastiques au Tchad.

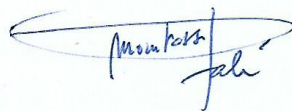
Monsieur le Ministre,

L'honneur nous échoit de venir par la présente, auprès de votre haute responsabilité solliciter votre présence à la conférence de presse qu'organise l'Association Agir pour le Développement Durable (2AD) sous le thème lutte contre les déchets plastiques au Tchad, en date du 04 janvier 2021 à 10H 00 , aux locaux de l'association sises au quartier **AMBASSANA**, dans la commune du 3^{em} Arrondissement de **N'Djamena**

- ci-jointe ;
- Le programme de la conférence de presse

Sur ce, veuillez - recevez, **Monsieur le Président**, l'expression de notre profonde gratitude.

Le coordonnateur



MAHAMAT MOUNTASSIR





**ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT
DURABLE**

TEL : (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

! : contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

Réf : 07/2AD/021

NDJAMENA, le 02 janvier 2021

A

Monsieur le Président de la chambre de commerce d'industrie,
d'agriculture, des mines et d'artisanat (CCIAMA)

A N'Djamena

Objet : Invitation à la conférence de presse relative a la lutte contre les déchets plastiques au Tchad.

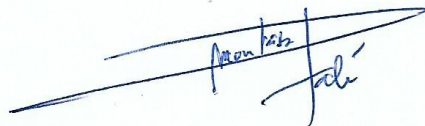
Monsieur le Ministre,

L'honneur nous échoit de venir par la présente, auprès de votre haute responsabilité solliciter votre présence à la conférence de presse qu'organise l'Association Agir pour le Développement Durable (2AD) sous le thème lutte contre les déchets plastiques au Tchad, en date du 04 janvier 2021 à 10H 00 , aux locaux de l'association sises au quartier **AMBASSANA**, dans la commune du 3^{em} Arrondissement de N'Djamena

- ci-jointe ;
- **Le programme de la conférence de presse**

Sur ce, veuillez - recevez, **Monsieur le Président**, l'expression de notre profonde gratitude.

Le coordonnateur



MAHAMAT MOUNTASSIR



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL : (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

l : contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

Réf : 03/2AD/021

NDJAMENA, le 02 janvier 2021

A

Monsieur le Ministre de la santé et de la Solidarité Nationale

A N'Djamena

Objet : Invitation a la conférence de presse relative a la lutte contre les déchets plastiques au Tchad.

Monsieur le Ministre,

L'honneur nous échoit de venir par la présente, auprès de votre haute responsabilité solliciter votre présence a la conférence de presse qu'organise l'Association Agir pour le Développement Durable (**2AD**) sous le thème lutte contre les déchets plastiques au Tchad, en date du 04 janvier 2021 a 10H 00 , aux locaux de l'association sises au quartier **AMBASSANA**, dans la commune du 3^{em} Arrondissement de N'Djamena

- ci-jointe ;
- Le programme de la conférence de presse

Sur ce, veuillez - recevez, **Monsieur le Ministre**, l'expression de notre profonde gratitude.

Le coordonnateur

MAHAMAT MOUNTASSIR





ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL : (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

l : contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

Réf : 05/ZAD/021

NDJAMENA, le 02 janvier 2021

A

Monsieur le Directeur General de STIP

A N'Djamena

Objet : Invitation a la conférence de presse relative à la lutte contre les déchets plastiques au Tchad.

Monsieur le Directeur,

L'honneur nous échoit de venir par la présente, auprès de votre haute responsabilité solliciter votre présence a la conférence de presse qu'organise l'Association Agir pour le Développement Durable (**2AD**) sous le thème ; (la lutte contre les déchets plastiques au Tchad), en date du **04 janvier 2021** a **10H 00** , aux locaux de l'associations sises au quartier **AMBASSANA**, dans la commune du 3^{em} Arrondissement de **N'Djamena**

- **ci-jointe ;**
- **Le programme de la conférence de presse**

Sur ce, veuillez - recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de notre profonde gratitude.

Le coordonnateur

MAHAMAT MOUNTASSIR





ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL : (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

| : contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

Réf : 01/2AD/021

NDJAMENA, le 02 janvier 2021

A

Monsieur le Ministre de l'environnement et de la Pêche

(ATT : Point focal de la convention de Bale)

A N'Djamena

Objet : Invitation a la conférence de presse relative a la lutte contre les déchets plastiques au Tchad.

Monsieur le Ministre,

L'honneur nous échoit de venir par la présente, auprès de votre haute responsabilité solliciter votre présence a la conférence de presse qu'organise l'Association Agir pour le Développement Durable (2AD) sous le thème lutte contre les déchets plastiques au Tchad, en date du 04 janvier 2021 a 10H 00 , aux locaux de l'association sises au quartier **AMBASSANA**, dans la commune du 3^{em} Arrondissement de **N'Djamena**

- ci-jointe ;
- **Le programme de la conférence de presse**

Sur ce, veuillez - recevez, **Monsieur le Ministre**, l'expression de notre profonde gratitude.

Le coordonnateur

MAHAMAT MOUNTASSIR





ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL: (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>



ASSOCIATION AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEL : (+235) 60 91 91 52 / 65 64 31 31

l : contact@association-2ad.org/mountassir@association-2ad.org

Site web: <http://association-2ad.org>

Réf : *04* /2AD/021

NDJAMENA, le 02 janvier 2021

A

Monsieur le Directeur General de NATTE

A N'Djamena

Objet : Invitation a la conférence de presse relative à la lutte contre les déchets plastiques au Tchad.

Monsieur le Directeur,

L'honneur nous échoit de venir par la présente, auprès de votre haute responsabilité solliciter votre présence a la conférence de presse qu'organise l'Association Agir pour le Développement Durable (**2AD**) sous le thème ; (la lutte contre les déchets plastiques au Tchad), en date du **04** janvier 2021 a **10H 00** , aux locaux de l'associations sises au quartier **AMBASSANA**, dans la commune du 3^{em} Arrondissement de **N'Djamena**

- **ci-jointe ;**
- **Le programme de la conférence de presse**

Sur ce, veuillez - recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de notre profonde gratitude.

Le coordonnateur

MAHAMAT MOUNTASSIR

